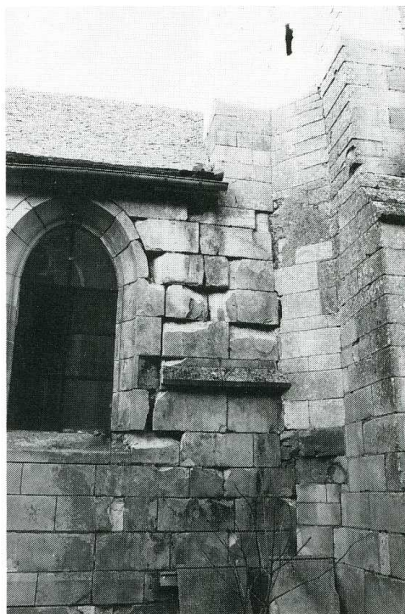


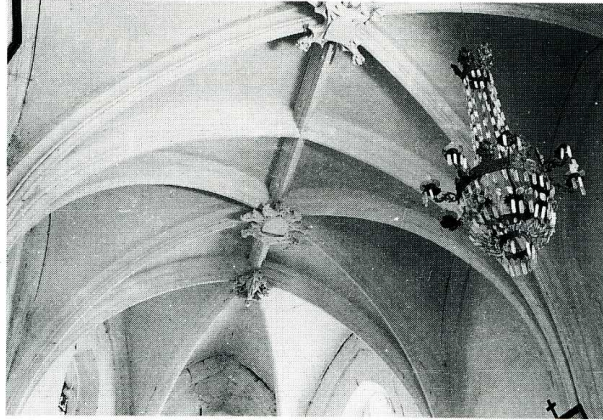
MOLESMES

Yonne, canton de Courson-les-Carrières, arrond. d'Auxerre,
124 hab.



L' église de Molesmes, dédiée à Notre-Dame a été construite au xv^e s. sur l'emplacement d'un édifice plus ancien. Son plan orienté se compose d'une nef barlongue divisée en trois travées et d'un chœur de deux travées rectangulaires et inégales, terminé par une abside polygonale à trois pans. Au niveau de la troisième travée de la nef, sur le côté sud s'ouvre une chapelle prolongée par une sacristie. L'ensemble de l'édifice date du début du xvi^e s. et est voûté en arcs d'ogives avec liernes et tiercerons. Les voûtes du chœur conservent deux clefs pendantes ouvragées et illustrées d'un Christ en croix et d'un écusson. Le vaisseau élevé sur un seul étage est éclairé par des fenêtres en arc brisé à remplage trilobé. Une piscine gothique a été conservée sur le côté nord du chœur. Sur la façade ouest s'ouvre le portail très finement sculpté. Les deux piédroits moulurés se prolongent en relief sur le mur avec des fleurons. Le tympan comporte en son centre une niche vide. Il est garni sur son pourtour d'une guirlande de petits arcs trilobés. L'arc brisé qui l'encadre est lui-même rehaussé d'un arc en accolade très aigu, agrémenté de bas-reliefs. Le pignon triangulaire est percé d'un oculus à motifs flamboyants. D'épais contreforts à ressauts et à glacis épaulent les murs goutte-rots et les angles d'une tour clocher de section carrée qui s'élève sur le côté sud. Cette tour est couverte d'une toiture à quatre pans en

Molesmes (Yonne). Église
Notre-Dame, mur sud, au
droit du clocher
(Photo P. de Maulmin).
Vue intérieure
(Photo Porcherot).



Molesmes (Yonne).
Église Notre-Dame, voûte du
chœur (Photo Porcherot).

BIBLIOGRAPHIE

- QUANTIN (M.), *Répertoire archéologique du département de l'Yonne*, 1868, p. 41.
PETIT (V.), *Annuaire du département de l'Yonne*, 1861, p. 248.

ardoise. Au niveau des cloches, des ouvertures géminées en plein cintre sont percées sur chaque face. Des modillons creusés en cavet soutiennent une corniche tout autour du toit. Pour ce monument, inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis le 1^{er} mars 1977 et dont les pierres originaires de la carrière voisine de Courson se délitaient fortement, la Sauvegarde de l'Art Français a versé une subvention de 100 000 F en 1989 afin de permettre les travaux de consolidation du clocher.

D. B.